District Drôme Ardèche de Football



Commission des Arbitres



PROCÈS-VERBAL N° 09

Arbitre en réserve week-end du 06 et 07 octobre :

D1 : Tena FabienD3 : Pinto Patrick

COURRIERS DES ARBITRES

DIF Ouadeh : Lu et noté

ZERGUIT Mohamed:Lu et notéFALAISE Mathias : Lu et noté

LE JEUNE Alan : Changement d'adresse postale, lu et noté

VIOUGEAS Vincent : Reçu certificat médical, lu et noté

NAFFAH Samir : Reçu certificat médical, lu et noté

BOUAFFAR Mattheo: Reçu certificat médical, lu et noté

MOUSSIERE Tim : Lu et noté

HARRACHE Abdelkarim : Lu et noté

PRADON Bastien : Lu et notéGRASSET Guillaume : Lu et noté

PARTAMIAN Rémi : Rapport à envoyer à « discipline@drome-ardeche.fff.fr »

CHAVES Hugo : Lu et noté, concerne la ligue Auvergne Rhône Alpes

CALATAYUD Renaud : Réponse faite par M Jean-Marie PION

 NAICH Mostafa: Rapport disciplinaire reçu mais celui-ci doit être envoyé uniquement à l'adresse officielle de la commission de discipline: « discipline@drome-ardeche.fff.fr »

COURRIERS DES CLUBS

- AS St Julien en Chalençon : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS Peyrinoise : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- Interclubs BBRM : Demande d'arbitre en D5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US Montélimar : Demande d'intervention d'une information sur l'arbitrage en U15, lu et noté, M.
 Roland VIALLET (CTDA) assurera cette intervention le mercredi 07 novembre 2018 comme convenu
- AS du Dolon : Demande d'arbitre en D4 et D5 à domicile, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif

FORMATION DES ARBITRES-ASSISTANTS AGREES LIGUE ET DISTRICT

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que la réunion annuelle de formation des arbitresassistants agréés Ligue et District aura lieu le samedi 29 septembre 2018 à GUILHERAND-GRANGES.

Rendez-vous à 8h15 très précises (stade des Combes). La réunion prendra fin à 13h30.

Se munir d'une tenue sportive (short, chaussettes, chaussures de foot, maillot.....) ainsi que le matériel prise de note. La présence à cette demi-journée de formation est **OBLIGATOIRE**.

Par ailleurs, tous les arbitres centraux qui manifestent un intérêt pour la fonction d'arbitre-assistant peuvent assister à cette matinée de formation.

Ordre du jour :

- Atelier technique et physique
- Point technique (signalisation, vidéo DTA...)
- Questionnaire des connaissances théoriques (Q.C.M.)
- Parole aux arbitres assistants

LISTE DES ARBITRES ASSISTANTS CONVOQUÉS

NAJIM	District Assistant 1
HAMOUDA	District Assistant 1
AYDIN	District Assistant 1
CHRISTOPHE	District Assistant 1
ARTHUR	District Assistant 1
GUILLAUME	District Assistant 1
CHRISTOPHE	District Assistant 1
REMI	District Assistant 1
BASTIEN	District Assistant 1
FREDERIC	District Assistant 1
CYRILLE	District Assistant 1
MOHAMED	District Assistant 1
ANTOINE	District Assistant 2
SULYMAN	District Assistant 2
JEAN MATHIEU	District Assistant 2
PATRICE	District Assistant 2
MUSTAPHA	District Assistant 2
ARTHUR	District Assistant 2
ALAN	District Assistant 2
FLORIAN	District Assistant 2
LOIC	District Assistant 2
ISABELLE	District Assistant 2
NICOLAS	District Assistant 2
NOEMIE	District Assistant 2
AZEDDINE	District Assistant 2
BRAHIM	District Assistant 2
NAZMI	District Assistant 2
	HAMOUDA AYDIN CHRISTOPHE ARTHUR GUILLAUME CHRISTOPHE REMI BASTIEN FREDERIC CYRILLE MOHAMED ANTOINE SULYMAN JEAN MATHIEU PATRICE MUSTAPHA ARTHUR ALAN FLORIAN LOIC ISABELLE NICOLAS NOEMIE AZEDDINE BRAHIM

FORMATION ELITE

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe qu'une formation Ligue (nouvelle version) est programmée au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

Tous les jeunes arbitres qui officient en seniors D1-D2-D3 ou AA, U17 et/ou U19 peuvent faire acte de candidature jusqu'au lundi 24 septembre 2018 (délai de rigueur) en envoyant un mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche@fff.fr

Toutes les candidatures seront ensuite étudiées et validées par le bureau de la C.D.A.

Pour information, une réunion de présentation de cette formation aura lieu le vendredi 28 septembre 2018 à 19h15 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CLUBS ET DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES FEUILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE

A compter de cette saison sportive, une nouvelle procédure de remboursement des frais d'arbitrage est mise en place pour l'ensemble des compétitions organisées par le District Drôme-Ardèche de Football.

De ce fait, la commission de district de l'arbitrage demande à tous les arbitres adultes et jeunes, de respecter scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Utiliser UNIQUEMENT la feuille de remboursement qui sera distribuée lors de l'assemblée générale des arbitres et envoyée aux clubs via leur adresse mail.
- Présenter OBLIGATOIREMENT cette feuille de remboursement dûment complétée au club lors de chaque rencontre.

Pour information, la feuille de remboursement des frais d'arbitrage est téléchargeable sur le site internet du District dans la rubrique « documents ».

En cas de non présentation de ce document, le club ne remboursera pas les frais d'arbitrage.

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

<u>ATTENTION</u>: A partir du lundi 10 septembre 2018, <u>tout Rapport concernant la Commission de Discipline</u> doit être envoyé **dans les 48 Heures** uniquement à la d'adresse ci-dessous :

discipline@drome-ardeche.fff.fr

<u>Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes</u> <u>ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main</u> courant c'est-à-dire l'expulser

INFORMATIONS INDISPONIBILITES

<u>RAPPEL</u>: Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boite mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse général du district.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

La CDA remercie la Municipalité pour le prêt des installations sportives pour le rattrapage de l'A.G. du 17 septembre dernier.

Le Président Le secrétaire

Nicolas BRUNEL Jean Baptiste RIPERT